

REGISTRE HÉBERGEUR - TAXE DE SÉJOUR

La version Excel de ce registre peut être fournie par mail sur simple demande à l'accueil de la mairie accueil@saintmolf.fr

NOM Prénom de l'hébergeur :

Adresse principale de l'hébergeur :

obligatoire : adresse mail de l'hébergeur :

adresse mail de l'hébergeur :

n° tel de l'hébergeur :

Adresse du logement :

PÉRIODE DE PERCEPTION :

catégorie d'hébergement :

Tarif appliqué :

TOTAL VERSÉ

TOTAL À REPORTER									
-------------------------	--	--	--	--	--	--	--	--	--

N° d'ordre	Date d'arrivée	Date de départ	nombre de nuitées	nombre de personnes taxées	nombre de personnes exonérées	type exonération (cas limitatifs * - voir guide de l'hébergeur)	Total nuitées taxées	Taxe communale encaissée (€)	Taxe départementale encaissée (€)	perception directe par plateforme réservation en ligne	observations
		TOTAL REPORT page 1									
19											
20											
21											
22											
23											
24											
25											
26											
27											
28											
29											
30											
31											
32											
33											
34											
35											
36											
37											
38											
39											
40											
		TOTAL									

La Ville de Saint-Molf traite les données recueillies pour la gestion des taxes de séjour. Pour en savoir plus sur la gestion de vos données personnelles et pour exercer vos droits, reportez-vous à la politique de confidentialité du site internet.